

ques, soit physiologique, soit anatomique, nous devons nous imposer une grande réserve et nous borner, en quelque sorte, à enregistrer les faits certains, les expériences décisives, en renvoyant et réservant toute l'autorité des témoignages aux maîtres de la science, de qui ils émanent.

D'après eux, Gall, qui faisait des semblants d'observation, n'a fait qu'affirmer gratuitement toute sa vie. Ainsi son système exigeait une anatomie spéciale. Eh bien ! le rapport que fit Cuvier en 1808, sur les travaux de Gall, constate l'absence complète de rapports entre lesdits travaux et le système ; ce savant s'exprime ainsi :

« Il est essentiel de répéter, ne fût-ce que pour l'instruction du public que les questions anatomiques dont nous venons de nous occuper N'ONT POINT DE LIAISON IMMÉDIATE ET NÉCESSAIRE AVEC LA DOCTRINE PHYSIOLOGIQUE ENSEIGNÉE PAR M. GALL SUR LES FONCTIONS ET SUR LE VOLUME DES DIVERSES PARTIES DU CERVEAU, et que tout ce que nous avons examiné touchant la structure de l'encéphale pourrait également être vrai ou faux, sans qu'il y eût la moindre chose à en conclure, pour ou contre cette doctrine. »

Le jugement est mémorable et rendu par un assez bon juge.

Gall aurait dû indiquer l'organe cérébral, distinct, isolé, correspondant à chacune de ses facultés distinctes, isolées : point. Il palpe et dessine sur le crâne, et tout est dit. Ses successeurs, d'après M. Flourens, n'ont rien fait de plus. L'anatomie de ce système est donc nulle : il serait difficile de conclure autrement.

Touché de cette inanité de preuve, M. Flourens cherche à se rendre compte de l'idée première de Gall, et croit avec raison la trouver dans l'analogie qu'il suppose entre les fonctions des sens et les facultés de l'ame.

En d'autres termes, Gall, de la division des sens extérieurs, qu'il supposait exister sans un centre unique de perception,